

FICHE PROGRAMME - Respect des droits humains et égalité des genres par une meilleure gouvernance de la justice en RDC

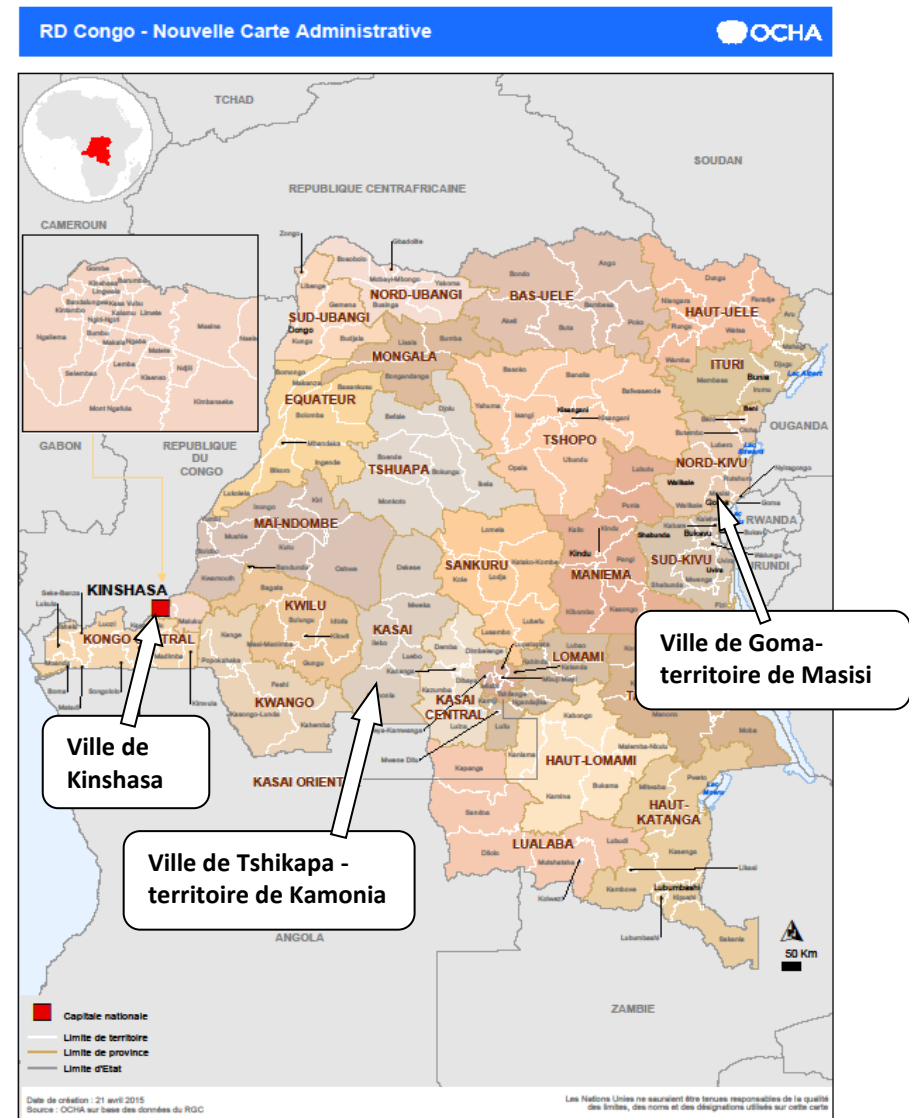
1. RCN Justice & Démocratie en RDC

RCN Justice & Démocratie (RCN J&D) est une organisation non-gouvernementale belge. Sa mission consiste à promouvoir et appuyer une justice de proximité et une justice transitionnelle, ainsi que des pratiques démocratiques dans des sociétés et des Etats en transition ou en développement. En République Démocratique du Congo (RDC) depuis 2001, RCN J&D met en œuvre des programmes de soutien aux acteurs judiciaires et membres de la société civile. Ce faisant, elle possède une grande expérience en matière de coopération avec tous les acteurs qui interviennent dans la chaîne judiciaire, dans le cadre de la justice civile comme de la justice pénale.

2. Signalétique et zones d'intervention du projet

Durée	5 ans (2017-2021)
Financement	Coopération belge au développement (DGD)
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Solidarité pour la promotion sociale et la paix (SOPROP) • Forum des Amis de la Terre (FAT) • Union congolaise des femmes des médias (UCOFEM) • Congo Men's Network (COMEN) • Travail et droits de l'homme (TDH) • Centre de criminologie et de pathologie sociale – Université de Kinshasa • Université catholique du Graben

Le programme se déroulera dans les provinces de Kinshasa (objectifs 1, 2 et 3), du Kasai (objectif 1 et 2), et du Nord-Kivu (objectifs 2 et 3).



FICHE PROGRAMME - Respect des droits humains et égalité des genres par une meilleure gouvernance de la justice en RDC

3. Enjeux et objectifs

Les pratiques de corruption, le manque de moyens, l'absence de déontologie dans les services de justice et de police conduisent à de fréquents abus de pouvoir et à des violations des droits humains par les institutions de la police et de la justice, qui sont devenues banalisées et créent une insécurité juridique permanente pour les citoyens. Dans ce programme dont l'objectif est de *renforcer la gouvernance des acteurs étatiques et non-étatiques pour améliorer le respect des droits humains et la mise en œuvre de la parité*, trois axes d'intervention pertinents au regard de la bonne gouvernance et de l'accès à une justice plus fiable ont été définis : le premier objectif vise à **renforcer les institutions de la justice formelle, au travers d'une meilleure gouvernance dans la procédure de la garde à vue**. Au niveau local, cette procédure représente souvent le premier contact des citoyens avec les institutions « police » et « justice ». Parallèlement, les justiciables congolais recourent fréquemment aux **méthodes alternatives de résolution des conflits, qu'il convient de d'encadrer et d'articuler avec la justice formelle** (objectif 2) pour qu'ils répondent mieux aux attentes des justiciables et soient plus respectueux des droits humains. Enfin, tenant compte du contexte spécifique de la RDC (post-conflit/Etat fragile) le programme appuiera les efforts de **justice transitionnelle et la poursuite des crimes internationaux par la justice congolaise à travers la médiatisation et la sensibilisation sur les procès** (objectif 3) : redevabilité externe et compréhension de la population en seront renforcées.

4. Logique d'intervention du projet

→ À travers l'objectif spécifique 1, **RCN J&D et ses partenaires accompagneront les acteurs de la garde à vue de Kinshasa vers un changement positif des pratiques**, notamment augmenter la redevabilité vis-à-vis de leur hiérarchie et de la population. Pour cela, les différents acteurs de mise en œuvre proposeront des formations et sensibilisations des acteurs de justice, de la société civile et de la population, l'encadrement et l'accompagnement des acteurs de la justice, le soutien aux actions de plaidoyer auprès de leurs services, renforcement des cadres de concertation avec la société civile.

Les **organisations de la société civile (OSC) actives dans la lutte contre la torture et les mauvais traitements seront aussi soutenues** pour renforcer leurs capacités d'observation, d'assistance et de dialogue avec les institutions. Le projet sera l'occasion pour elles de bénéficier de formations, d'échanger dans le cadre d'ateliers de sensibilisation au changement et de capitalisation, de créer des espaces de rencontre, de mener des plaidoyers communs et porter assistance aux personnes victimes.

→ L'objectif spécifique 2 permettra aux **communautés et autorités locales de développer des mécanismes de résolution de conflits plus respectueux des besoins et des droits, notamment en matière de genre**. Il s'agira aussi d'observer les pratiques dans le cadre d'une recherche-action, les **capitaliser et les partager**, tout en appuyant le **dialogue entre les différents acteurs** autour de ces pratiques et de leur **articulation avec les institutions**.

Dans ce cadre, des formations à la résolution non-violente des conflits seront offertes aux leaders communautaires et aux autres acteurs concernés, et les espaces de concertations seront soutenus (matériellement et méthodologiquement). Ces acteurs seront aussi accompagnés à l'intégration de la dimension genre dans leurs pratiques, Des échanges entre acteurs de différents corps et de différentes zones faciliteront la capitalisation et le renforcement des expertises locales, ainsi que le plaidoyer aux niveaux local et national.

→ Dans le cadre de l'objectif spécifique 3, des journalistes seront formés au **traitement spécifique des procès pour crimes internationaux** et leur travail de production journalistique sera soutenu et accompagné. Il s'agit *in fine* de permettre à la population congolaise d'accéder à cette information et de pouvoir en débattre dans le cadre de forums, conférences universitaires, médias sociaux etc.

Contacts

Emilie Venner, Chef de mission (Kinshasa) : emilie.venner@rcn-rdc.org
+243 (0)998 693 614

Florence Liégeois, Responsable des programmes RDC (Bruxelles) :
florence.liegeois@rcn-ong.be ; +32(0)2 347 0270